

A propos du répertoire...

Louis GROSLAMBERT

Les organisateurs de cette fête souhaitent que nous consacrons 20 minutes à pointer quelques repères concernant le choix des chants, la responsabilité de ceux qui choisissent les chants.

A. Choix des Chants

On doit choisir les chants de la liturgie en fonction du rôle que l'Eglise leur demande de tenir, comme on choisit une clé à molette ou un fer à souder en fonction de ce qui est à faire, comme on choisit un logiciel de traitement de texte ou un logiciel de comptabilité selon ce qu'on a à faire. L'Eglise a un projet et elle se réjouit de disposer des outils (des chants) qui concourent à ce projet, et elle n'aime pas qu'interviennent des chants qui contrarient son projet, pas plus qu'une ménagère ne tolère qu'on mette du vinaigre quand elle prépare une mousse au chocolat !

Quel rôle l'Eglise assigne-t-elle au chant ?

Quel rôle l'Eglise assigne-t-elle au chant ? est-ce divertir ? orner et faire beau ? occuper les gens surtout les enfants ? Permettre à la chorale de montrer qu'elle peut chanter une musique savante et se faire applaudir ? ... Si les buts poursuivis étaient ceux là, on aurait pour critère de choix " ça plaît, c'est joli, c'est moderne " et on pourrait chanter n'importe quel chant, à n'importe quel moment de la célébration (que ce soit à l'entrée, à la communion), ou à n'importe quel temps liturgique (en Avent ou à Pâques). Non, **le rôle que l'Eglise assigne au chant liturgique est de servir la foi telle que l'Eglise l'enseigne dans le rassemblement liturgique.** Je vais décliner ce projet en avertissant que je vais donner des règles ou un cadre un peu contraignant ; mais sachons que le fleuve n'existe que parce qu'il est contraint par les rives ; de même, la liturgie n'existe que parce qu'elle est contrainte par des règles.

1. L'Eglise confie aux chants liturgiques de mettre des mots bien choisis sur les relations des chrétiens avec Dieu : les relations de louange, de demande, de méditation.... Si on choisit un chant, c'est parce qu'il exprime avec justesse nos relations avec Dieu, notre manière de regarder Dieu et d'envisager notre vocation au long des journées... et parce que l'on est sûr que par cet outil-là, les gens vont adopter les attitudes de foi qui sont celles des chrétiens (car il y a des attitudes qui ne sont pas chrétiennes, notamment celles où l'on se regarde au lieu de regarder Dieu). L'Eglise confie aux chants liturgiques d'aider les fidèles à faire que la liturgie soit

une action commune et pas une juxtaposition de dévotions individuelles ; l'Eglise aime les chants en " nous " (or, il y a des chants où on ramène tout à sa petite mesure, où l'on se tient devant Dieu en oubliant que l'on est un peuple). L'Eglise confie aux chants liturgiques de dire que la foi est une relation (or, il y a des chants qui réduisent la foi à une morale...).

2. Et puisque les relations des chrétiens avec Dieu sont parfaitement cadrées par les rites, l'Eglise confie aux chants liturgiques de donner le juste commentaire des rites. Ex : " nous sommes le corps du Christ " commente parfaitement la communion. La conséquence de cela c'est qu'un chant où l'on médite sur la condition de pécheur ne convient pas pendant l'offrande, et qu'un chant à la gloire de Marie ne convient pas pendant la communion. On dirait de même à propos des temps liturgiques : un chant convient bien au Carême s'il commente le projet que l'Eglise a quand elle fait vivre le carême... Si on ne se soucie pas de l'adéquation entre le chant et le rite, entre le chant et le temps liturgique, deux messages différents sont donnés au même moment - l'un par le rite, l'autre par le chant - et on oblige les fidèles à avoir un strabisme divergent : évitons-le.

3. L'Eglise confie à certains chants d'être eux-mêmes des rites : ce sont les chants " de l'ordinaire " : l'Eglise a rédigé la Préparation Pénitentielle, Gloire à Dieu, Saint le Seigneur, Anamnèse, Agneau de Dieu, de telle manière qu'elle y a formulé les grandes attitudes de la foi chrétienne avec un vocabulaire spécialisé. Dans une paroisse, on a remplacé " Saint le Seigneur " par " Tu es le Dieu des grands espaces " sous prétexte que par ces mots, on a à peu près l'équivalent de " le ciel et la terre sont remplis de ta gloire " ; du coup, on a cessé de qualifier Dieu de " saint " (terme spécial, propre à notre foi, mais jugé difficile) ; c'est grave. Un chant tel que " Je crois en Dieu qui chante " (je cite ce titre parce que je pense qu'il n'est pas utilisé) ne dit pas le contenu du credo. Respectons donc les textes de l'Eglise ; chantons les chants de l'ordinaire tels qu'ils sont rédigés par l'Eglise. Elle a le droit d'avoir son vocabulaire spécialisé comme les informaticiens, les garagistes et les médecins ont leur vocabulaire.

4. L'Eglise confie aux chants liturgiques d'imprimer la foi dans les mémoires. Vous savez que la mémoire est une faculté essentielle de la personnalité humaine, et donc de la personnalité chrétienne.

Notre foi est accueil de l'amour de Dieu et réponse ; donc elle a besoin d'outils pour " imprimer " en nous la Parole de Dieu autant que pour " exprimer " notre foi ; on chante les chants de la liturgie non pas seulement pour nous exprimer, mais pour que déjà la foi s'imprime en nous, jusqu'à faire partie de nous-mêmes (et quand je dis la foi, je dis les accents que l'Eglise d'aujourd'hui veut souligner). Avez-vous repéré qu'avant le concile, les catholiques mettaient l'accent doloriste sur les souffrances du Christ ; quand on a redécouvert le mystère de Pâques (dans les années 50, avec notamment le P. Bouyer), cette redécouverte a été vulgarisée par un chant tel que " Souviens-toi de Jésus Christ ressuscité ". Avant le concile, les catholiques mettaient l'accent sur la relation de chacun avec Dieu ; on chantait des chants du genre " Je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver " ; le concile a corrigé fondamentalement cette conception très individualiste en parlant de l'Eglise comme " peuple de Dieu " et " corps du Christ " : or, ce sont encore les chants qui ont vulgarisé cette affirmation du concile : si nous avons une conception communautaire de la foi, c'est parce qu'on nous a fait chanter " Nous sommes le corps du Christ ", " Peuple de Dieu, marche joyeux, " " Peuple de l'alliance... " etc.

On chante les chants de la liturgie non pas seulement pour nous exprimer, mais pour que déjà la foi s'imprime en nous...

Voyez l'aptitude des chants à imprimer la foi.

J'ai dit le rôle que l'Eglise confiait au chant de la liturgie. Et j'espère que vous avez compris que c'est un rôle d'annonce et d'enregistrement de la foi. Un rôle pastoral, et pas un rôle de décoration. Si le chant a un tel rôle pastoral, il convient que les responsables des chants aient aussi un souci pastoral. Je voudrais l'explicitier.

B. Les chanteurs contribuent à l'activité pastorale

Si l'Eglise a le projet d'imprimer les choses de la foi dans la tête des fidèles, il faut que les responsables des chants prennent des précautions pour assurer la qualité de l'impression. Je vais parler du dosage des chants anciens et des chants nouveaux, de la variété des formes, et de la prise en compte des divers répertoires.

1. Ne pas avoir peur de répéter. J'aborde ce sujet parce que je sais des personnes qui disent " Ce chant était programmé dimanche dernier, il ne faut donc pas le reprendre ce dimanche ", ou encore " On en a marre de " Il est né le divin enfant " ". A cela, j'objecte deux choses :

- Combien de fois la chorale a-t-elle répété un chant nouveau, le jeudi soir ? Si pour être à l'aise avec un chant nouveau, la chorale l'a répété dix fois jeudi de

la semaine dernière et 7 fois ce jeudi de cette semaine, donc 17 fois, il faut qu'elle comprenne que l'assemblée ne sera à l'aise qu'après l'avoir chanté 17 dimanches de suite.

- Un chant est plus qu'un chant. A chaque chant est agrafé un souvenir, une émotion, une expérience spirituelle. Dès que se fait entendre le Gloire à Dieu de Lourdes, tout ce qui a été vécu dans le pèlerinage est réactivé ; dès que se fait entendre un chant qui accompagnait votre retraite de profession de foi, tout le bénéfice de la retraite se trouve réveillé. Vous voyez que répéter des chants, c'est aider les fidèles à s'appuyer aujourd'hui sur ce qui a été leur appui d'hier ; un chant mémorisé, c'est un fil rouge de la foi. Un chant nouveau, chanté deux fois, ou même dix fois, n'a pas cette aptitude à être un fil rouge. Les gens pratiquants occasionnels qui ne retrouvent pas à Noël ou à Pâques ou aux enterrements les chants qui ont été leur appui ne peuvent pas réveiller les sentiments qu'ils avaient associés à Noël ou à Pâques ou à l'enterrement. Si on leur fait chanter exclusivement des chants nouveaux, ils ne chanteront pas par cœur, car ils chanteront comme des gens qui déchiffrent : leur intelligence s'appliquera aux rythmes et aux intervalles mais leur cœur sera complètement inactif. Tout cela pour dire qu'un chant est plus qu'une partition ; il fait partie de la personnalité des gens, on ne

Un chant est plus qu'une partition !

modifie pas sans danger la personnalité des gens.

2. Dans ce chapitre consacré au rôle pastoral des responsables du chant, il fallait expliquer les motifs pastoraux pour lesquels l'introduction de chants nouveaux est à doser avec sagesse ; il faut aussi expliquer que **choisir les chants (anciens et nouveaux) est un acte pastoral**, et relève d'une compétence pastorale.

Ici, je déborde la question de l'aisance des assemblées - qui est certes un souci pastoral - pour parler d'un autre souci pastoral : la mémoire des fidèles. On sait qu'un texte porté par une mélodie et un rythme s'imprime fortement dans la mémoire (rappelez-vous tous les slogans des manifs et comment la musique de la table de multiplication aidait la mémorisation des opérations...) ; eh bien, les chants liturgiques - avec mélodies et rythmes - impriment les mots et les attitudes de la foi ; c'est-à-dire que les personnes qui choisissent les chants exercent sur la foi des assemblées une influence plus grande que les prédicateurs. Tandis qu'une homélie entre une fois par les oreilles, un chant liturgique passe cinquante, cent fois par la glotte des assemblées : du coup, en sortant de l'église, vous ne vous souvenez guère de l'homélie, mais vous vous souvenez de tel ou tel chant. C'est pourquoi, les responsables de la programmation des

chants ne peuvent remplir leur fonction de manière pastorale qu'en se concertant avec les responsables de la pastorale (les prêtres) pour juger avec eux de ce qu'on souhaite ou qu'on ne souhaite pas imprimer dans la mémoire des fidèles du fait que serait programmé tel ou tel chant.

3. Autre compétence pastorale des responsables du chant : **savoir faire usage des différentes formes de chant.** De même que le berger sait doser les différents apports alimentaires dont le troupeau a besoin et qu'il ne donne pas exclusivement une seule sorte d'aliment, de même le responsable des chants ne fait pas chanter seulement des cantiques en musique tonale, à refrain et à 4 temps (les cantiques prévus avec guitare sont forcément tous écrits en musique tonale à 4 temps et à refrain). Ou encore, de même qu'une ménagère fait en sorte que le potage ait les caractéristiques du potage et que le dessert se présente autrement que le potage, de même le responsable des chants évite qu'un alléluia et une anamnèse soient des cantiques et fait en sorte qu'ils aient bien la forme d'une acclamation ; il sait qu'à côté des cantiques à refrain, il peut recourir à des litanies, à des hymnes sans refrain parfaites pour exprimer l'unanimité, à des acclamations, à des tropaires. Si le chant d'entrée, la préparation pénitentielle, le Gloire à Dieu, le psaume etc... ont tous la forme " couplet-refrain " et sont tous à 4 temps, c'est comme si le chant de victoire et la déploration des funérailles étaient dites sur le même ton, comme si le dessert avait le goût du potage. Pour que chaque rite ait son

relief, il faut respecter la forme qui lui convient.

4. Enfin un responsable de chant a un rôle pastoral lorsqu'il sait se concerter avec les autres. La paroisse est, selon la formule de St Jean XXIII, la fontaine du village, c'est-à-dire qu'y viennent des gens qui ont des goûts, des expressions de foi, des cultures différentes : il y a ceux qui ont baigné dans le répertoire local, les jeunes qui sont allés à Taizé, les enfants qui ont leurs chants du caté, les couples qui fréquentent des mouvements de Renouveau... En ayant participé à ces divers mouvements, tous ont le désir de retrouver à la paroisse des chants qui se sont imprimés en eux... Il n'est pas pastoral de dire " ici, il n'y a de place que pour nos chants " ; l'attitude pastorale est de monter une concertation avec tous, de mettre sur la table tous les chants que chacun souhaite et de les observer selon le critère essentiel qui permet de dire qu'un chant est liturgique, c'est-à-dire de regarder lesquels peuvent être articulés avec des rites de la célébration ; ceux-là, on les retient et on essaiera de faire qu'ils deviennent les chants de tous.

Pour terminer. Il faudrait expliciter ces quelques points et il faudrait sûrement en exprimer d'autres (ce que font sans doute les amis qui parlent dans les autres ateliers). Je serais heureux si mes propos vous avaient éclairci les idées sur ces quelques points.

Pour que chaque rite ait son relief, il faut respecter la forme qui lui convient.

